

LE PR. MOHAMMED AMINE BENABDALLAH

LES ELECTIONS DU 14 NOVEMBRE SONT UN MAILLON IMPORTANT D'UNE TRES LONGUE CHAINE

IL EST IMPORTANT DE NE PAS CONSIDERER LE SCRUTIN DU 14 NOVEMBRE COMME UN EVENEMENT ISOLE, MAIS COMME UN MAILLON EXTREMEMENT IMPORTANT D'UNE TRES LONGUE CHAINE, DANS LA MESURE OU L'EVENEMENT CONCERNE UNE INSTITUTION SANS LAQUELLE L'IDEE DE DEMOCRATIE SERAIT UNE PURE ILLUSION, A AFFIRME M. MOHAMMED AMINE BENABDALLAH, PROFESSEUR A LA FACULTE DE DROIT DE RABAT.

INTERVENANT LUNDI SUR LES ONDES DE LA STATION RADIO RTM-CHAINE INTER, M. BENABDALLAH A SOULIGNE QU'A TRAVERS L'ELECTION DE CETTE CHAMBRE, LES ELECTEURS DELEGUERONT UNE PARTIE DE LEUR SOUVERAINETE PENDANT UNE PERIODE DE CINQ ANS A UNE ELITE POLITIQUE QUI EXERCERA DEUX FONCTIONS FONDAMENTALES: L'EXERCICE DU POUVOIR LEGISLATIF ET LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT.

IL A INDIQUE QU'IL Y A EU DEUX EVOLUTIONS IMPORTANTES DE LA LOI : LA PREMIERE SE SITUE DANS LA CONSTITUTION DE 1972 QUI A ELARGI LE DOMAINE DE LA LOI PAR RAPPORT A LA CONSTITUTION DE 1962 ET MEME CELLE DE 1970 ET LA DEUXIEME CONCERNE LA CONSTITUTION DE 1992 AVEC LA CREATION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET PAR CONSEQUENT L'ADMISSION DU PRINCIPE DU CONTROLE DE LA CONSTITUTIONNALITE DES LOIS, QUI VEILLE A CE QUE LES LOIS RESPECTENT LE CADRE GENERAL DANS LEQUEL LA SOUVERAINETE A ETE DELEGUEE AUX ELUS. CE CADRE, A-T-IL AJOUTE, N'EST AUTRE QUE LA CONSTITUTION, LAQUELLE EST UN PACTE QUI DANS LE CAS DU MAROC A TOUJOURS REPOSE SUR TROIS POINTS IMPORTANTS : L'ISLAM, LA MONARCHIE ET LA DEMOCRATIE.

IL A SOULIGNE QUE DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DE 1996, "LA CHAMBRE DES CONSEILLERS A PRATIQUEMENT LES MEMES POUVOIRS QUE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS EN MATIERE DE LOI", MAIS EN PLUS DE CELA "ELLE PEUT RENVERSER LE GOUVERNEMENT PAR LA MOTION DE CENSURE ET LUI ADRESSER UNE MOTION D'AVERTISSEMENT (...) CE QUI EST UNE PROCEDURE SPECIFIQUEMENT MAROCAINE".

IL EST CLAIR QUE TOUT L'ARSENAL JURIDIQUE EST DESORMAIS EN PLACE ET QU'IL Y A MAINTENANT UNE CONSTITUTION PRATIQUEMENT SUR MESURE, A-T-IL DIT, FAISANT REMARQUER QU'IL NECESSAIRE "POUR QUE LA SYMPHONIE DE LA DEMOCRATIE PUISSE REELLEMENT SE JOUER ET REpondre AUX NORMES UNIVERSELLEMENT ADMISES, QUE TOUS LES ACTEURS POLITIQUES RESPECTENT LES REGLES ET LES PRINCIPES QUI S'IMPOSENT A EUX ET SANS LESQUELS LA DEMOCRATIE RISQUE D'ETRE BIAISEE ET DE CONNAITRE DES DERAPAGES".

M. BANABDALLAH A CONCLU QUE COMPTE TENU DE LA NOUVELLE PHILOSOPHIE QUI ANIME L'ENSEMBLE DE LA CLASSE POLITIQUE ET SURTOUT DE LA CULTURE DU DIALOGUE ET DU CONSENSUS INSUFFLEE PAR SM LE ROI HASSAN II, "ON PEUT GAGER QUE CE NOUVEAU DEFI NE DEMERITERA PAS SON CLASSEMENT AUX COTES DE CELUI DE LA MARCHÉ VERTE, DONT LE MAROC FETE LE 22-EME ANNIVERSAIRE".

[Sommaire](#)



[Bulletin suivant](#)